

## **DECLARATION DU MALI RELATIVE AU MONITORING, L'EVALUATION ET L'EFFECTIVITE DE LA MISE EN ŒUVRE.**

En soutien à la déclaration du Groupe africain sur la thématique, ma délégation soutient qu'il faille d'abord que les parties, notamment les pays en voie de développement et à économie en transition comme les nôtres soient aidés à développer des capacités de mise en œuvre. Voyez vous dès lors Monsieur le Président que les différentes dispositions du futur traité sont intimement liées.

Ainsi les capacités développées aideront à la génération de l'information requise pour le monitoring et l'évaluation.

Aussi pour la génération de données fiables et comparables, il est impérieux de développer des projets sous-régionaux et régionaux. Tout cela, Monsieur le Président est lié à un mécanisme financier assurant des ressources nouvelles, additionnelles, prévisibles et facilement accessibles assurant la mise en œuvre effective tant souhaitée.

Enfin pour les besoins du monitoring il est impérieux d'élaborer des outils simples et dont la mise en place est inclusivement partagée par les parties, en tenant compte des facteurs d'échecs du monitoring des autres traités.

Je vous remercie de votre bien aimable attention !

## **DECLARATION DU MALI SUR LE RESUME DES TRAVAUX**

Monsieur le Président, ma délégation salue votre conduite des débats et l'excellent travail abattu par le Secrétariat.

Je voudrais soutenir le délégué du Pakistan qui a souligné le manque ou la non mention de la portée du futur traité. Cela nous semble très important pour être exhaustif et pour ne pas se focaliser sur la pollution plastique générale et celle en milieu marin.

Nous voudrions une clarté sur la pollution terrestre et dans les fleuves, rivières et lacs dont nous disposons comme pays continental.

Je vous remercie.